

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 AVRIL 2021

Délibération : **2021-04-172**
OBJET : **TARIFS CINÉ - CONCERT "4° OUEST" - CELTOMANIA 2021**
Nomenclature : **7.1.8**

<p>En exercice : 29 Présents : 24 Pouvoirs : 5 Absents : 0 Votants : 29</p> <p>Délibération comportant : Annexe : /</p>	<p>Le douze avril deux mille vingt et un à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le deux avril deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.</p> <p>Les membres présents en séance : Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Jérôme AMIAUD, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES.</p>
--	---

Les membres ayant donné un pouvoir :

Elisa DRION donne pouvoir à Gwénola LEBRETON, Mickaël MENDES donne pouvoir à Yvon LERAT, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Claude RINCE, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX.

Rapporteur : Béatrice MIERMONT

Pour l'édition 2021 des Celtomania, Treillières proposera un Ciné-Concert : « 4°O, Histoire[s] d'une île » le vendredi 8 octobre 2021 à 20h30 dans l'espace Simone-de-Beauvoir.

« 4°Ouest, Histoire[s] d'une île » est un ciné-concert autour de l'île de Sein. Deux histoires, deux destins, plusieurs traversées, un film inédit, deux musiciens sur scène - Morgane Labbe & Heikki Bourgault - une projection sur tulle, des voix, une création son et lumière, un récit...

Véritable création originale, le film réunit des images d'archives et contemporaines tournées sur l'île de Sein. La musique composée, les sons d'ambiance de l'île et les voix accompagnent le récit de deux destins des années 1950.

Une billetterie tenue par le service Vie locale sera ouverte sur place, une heure avant le début du concert. En s'appuyant sur les pratiques tarifaires de ce Festival, il est proposé de fixer l'entrée à ce ciné-concert selon les modalités suivantes :

- Tarif plein à 10 €
- Tarif réduit à 5 € (12-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi)
- Gratuité pour les moins de 12 ans

Quelques places exonérées seront offertes aux personnalités invitées.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- DE VALIDER les tarifs proposés ci-dessus pour le ciné-concert.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 12 avril 2021
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception par préfecture
04/05/2021 10:00:00 12-2021-04-172-DE
Date de validité : 15/04/2021
Date de dépôt en préfecture : 15/04/2021